

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°32-2022

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt deux et le cinq septembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
en exercice : 15 présents : 14 votants : 15 <u>Date convocation</u> 29/08/2022 <u>Date d'affichage</u> 29/08/2022	<u>ETAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTES</u> : Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Claudine MONTELS (pouvoir à Pierre SOULIE), Pierre SOULIE, Pascale SAUREL, Jean-Claude ARNAUD, Jacqueline COURNEDE, Joël MANAS, Anne-Marie ROQUES, Philippe CHABBAL, Marie-Hélène FRANCOIS, Pierre ALBINET, Martine JUND, Sébastien MARTINEZ,
Secrétaire de séance : Anne Marie ROQUES	

OBJET : Demande de Fonds de concours 2022 – Requalification centre bourg

Monsieur le Maire explique et détaille le programme des travaux envisagés pour la requalification du centre bourg de la commune qui sont susceptibles de bénéficier d'aides financières.

Ces investissements d'un montant de 210 600 euros HT seront réalisés en 2022.

Monsieur le Maire indique

- qu'il a sollicité l'ensemble des subventions susceptibles d'aider à la réalisation de ce projet (notamment auprès des services de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Départemental),

- qu'il convient de solliciter un Fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

VU l'article L5216-5 VI du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° DEL2022_001 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois relative au dispositif de fonds de concours en faveur des communes 2022-205.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de requalification du centre bourg

APPROUVE le plan de financement suivant :

<u>CHARGES</u>	<u>H. T.</u>	<u>T. T. C.</u>	<u>RECETTES</u>	<u>H. T.</u>	<u>%</u>
Travaux	210 600,00 €	252 720,00 €	Demande subvention Région	52 650,00 €	25
			Demande subvention Département	42 120,00 €	20
			Demande subvention Etat DETR	73 710,00 €	35
			Fonds de concours	42 120,00 €	20
<u>TOTAL</u>	<u>210 600,00 €</u>	<u>252 720,00 €</u>	<u>TOTAL</u>	<u>210 600,00 €</u>	<u>100</u>

SOLLICITE un fonds de concours de 42 120,00 € auprès de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

AUTORISE Monsieur le Maire a signer tous les documents relatifs aux subventions.

Le Maire,


Yves CHAPRON

